



CHEF DE PROJET SANTE

Société : CARTE BLANCHE PARTENAIRE

Lieu : 75009 PARIS

Niveau d'expérience : entre 5 et 10 ans

CDI – Cadre - Temps plein

Début : ASAP

❖ **A propos**

Carte Blanche Partenaires est une plateforme de services référente sur le marché de l'assurance Santé et reconnue pour son leadership et sa force d'innovation.

Notre mission ? Faciliter l'accès aux soins et aux équipements de santé, à la fois en termes de tarifs et de proximité, sans lésiner sur la qualité.

Notre spécialité ? La santé visuelle, auditive et bucco-dentaire, et la conception de services d'accompagnement santé.

Notre ADN ? L'innovation ! Un enjeu majeur pour offrir aux assurés des services innovants, améliorer leur parcours de santé, intégrer les nouveaux usages de la santé connectée et du digital.

Au cours des deux dernières années, nous avons créé notre propre collection de montures de fabrication française et sommes ainsi devenus les 1ers et seuls fabricants sur notre marché, nous avons conçu une application mobile de test de l'audition qui a reçu le Trophée d'Or de l'Assurance dans la catégorie *Innovation digitale*, mais aussi le tout 1^{er} chatbot spécialisé dans la santé visuelle. Et les futurs projets se bousculent !...

Depuis 17 ans, Carte Blanche Partenaires développe des services et réseaux de soins pour le compte de ses 39 complémentaires santé clientes, incluant 8 actionnaires, des acteurs majeurs du secteur : AVIVA, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, GENERALI, HENNER, MNH, SOGECAP, SWISSLIFE ET THELEM ASSURANCE.

Au total, ce sont aujourd'hui 7,4 Millions d'assurés qui bénéficient de nos services. Un chiffre qui évolue chaque année !

Nous rejoindre, c'est intégrer une entreprise solide, innovante, ambitieuse et en pleine croissance, qui anticipe les nouvelles tendances et participe activement aux grands enjeux qui vont transformer le système de santé français. Dynamisme, polyvalence et sens de l'innovation sont les moteurs de notre performance !

❖ **Descriptif du poste**

L'objectif de Carte Blanche Partenaires est de **maintenir le cap de l'innovation par la mise en œuvre de nouveaux projets toujours plus ambitieux.**

Pour cela, nous recherchons un **Chef de projet santé** capable d'accompagner le développement de Carte Blanche Partenaires en concevant des réseaux et services de santé innovants.

Le **Chef de projet santé** occupe un rôle stratégique au sein de l'entreprise : il est le référent de notre expertise métier et le maître d'œuvre de nos futures offres, de la conception aux évolutions, en passant par le pilotage et le suivi de la performance.

Concrètement, les missions sont de :

- Porter la conception de réseaux et le développement de services santé de Carte Blanche
 - Comprendre les parties prenantes de l'éco-système concerné (syndicats, enseignes, organismes représentatifs ...) et en assurer les échanges
 - Réaliser l'étude de marché avec le support d'expert
 - Définir les principes directeurs de l'offre et sa modélisation économique
 - Rédiger la convention de partenariat avec les professionnels de santé
 - S'assurer de la validité juridique du dispositif mis en place en collaboration avec les conseils externes
 - Rédiger l'expression de besoin pour l'application informatique de l'offre
 - Rédiger et actualiser l'ensemble de la documentation de fonctionnement du réseau et des services
 - Animer les ateliers de travail et la conduite du projet
- Être autonome sur la compréhension des enjeux et la gestion de projets (suivi de projets, gestion de planning, animation des réunions de travail ou de présentation).
- Représenter Carte Blanche Partenaires dans les instances techniques professionnelles.

❖ **Compétences**

- Capacités rédactionnelles, d'analyse et d'anticipation
- Force de proposition
- Dynamisme et curiosité
- Aisance relationnelle et esprit d'équipe

❖ **Profil recherché**

- BAC +5, issu d'une formation type école de commerce ou Master 2, avec idéalement une spécialisation en assurance santé
- Entre 5 et 10 ans d'expérience

❖ **Informations complémentaires**

<ul style="list-style-type: none">- Mutuelle : prise en charge à 100% par l'employeur pour l'assuré et ses ayants-droits- Tickets restaurants : 8€85 pris en charge à 60% par l'employeur- Remboursement des transports à 50%- Intéressement	<ul style="list-style-type: none">- Plan Epargne d'Entreprise avec abondement plafonné de l'entreprise- Chèques cadeaux Noël/Chèques vacances- 27 jours de Congés Payés et 10 RTT par an- Rémunération sur 12 mois
---	---